



SÉRIE ST2S

Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales

Pour qui ?

Ce baccalauréat s'adresse aux élèves intéressés par les domaines de la santé, de l'action sociale, de l'éthique, du droit, de l'économie, des sciences humaines et sociales et de l'actualité.

Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer à l'oral et à l'écrit, capacités d'analyse, de synthèse et d'observation, esprit critique, et aimer travailler en équipe.

Au programme :

La formation comporte **un tronc commun de matières générales** : français, histoire-géo, maths, langues étrangères, éducation physique et sportive.

- **3 enseignements de spécialité en 1ère** : Sciences et techniques sanitaires et sociales, Biophysio-pathologie humaine et sciences physiques et chimie.
 - **2 enseignements de spécialité en Tale**: Sciences et techniques sanitaires et sociales et Biophysio-pathologie-sciences physiques et chimie qui fusionnent.
- **Le programme de Sciences et Techniques sanitaires et sociales** permet d'analyser, dans leur complexité, des situations d'actualité sanitaire et sociale et d'en comprendre les enjeux. Pour ce faire, les élèves identifient et analysent les besoins de santé et les besoins des individus et des groupes sociaux, ainsi que leurs déterminants. Ils examinent les réponses apportées par les politiques publiques, les dispositifs et les institutions sanitaires et sociales.
- **Le programme de Biologie et physiopathologie humaines** permet de comprendre l'organisation générale de l'être humain et d'appréhender son fonctionnement. L'étude des grandes fonctions de l'appareil humain permet d'aborder les pathologies et les problèmes actuels de santé publique. La formation en biologie et physiopathologie humaines repose sur une approche technologique alliant une démarche expérimentale et une analyse du fonctionnement normal et pathologique de l'individu.
- **Le programme de physique-chimie pour la santé** se situe dans le prolongement du programme de seconde et s'ancre dans les domaines du vivant, de la santé et de l'environnement. L'élève est amené à maîtriser la compréhension des phénomènes abordés reposant sur le recours à des lois universelles. L'élève est aussi formé à devenir un citoyen responsable et autonome qui devra faire des choix ayant une incidence individuelle ou collective sur la santé et l'environnement. Les contextes choisis s'inscrivent dans le cadre environnemental (habitat, conduite, route, eau, sols...) mais aussi dans le cadre des fonctions vitales de l'être humain (vision, audition, circulation sanguine...).

Poursuite d'études :

- **Les écoles spécialisées en paramédical et social (3ans) :**
- **Les écoles paramédicales** : infirmier, audioprothésiste, Ergothérapeute...
 - **Les écoles sociales** : assistant de service social, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé ou encore éducateur de jeunes enfants...
- **Les BTS, DUT et DEUST (2ans) des domaines paramédicaux et sociaux favorisent l'intégration des bacheliers ST2S :**
- **Le secteur paramédical** (BTS diététique, BTS analyses de biologie médicale, BTS podologie-orthésiste)
 - **Le secteur social** : BTS ESF (Economie Sociale et Familiale), Le BTS SP3S (Services et Prestations du Secteur Sanitaire et Social), Le DUT carrières sociales forme à différents métiers, les DEUST)
- **L'université dans le domaine paramédical et social (min 3ans pour la licence)**
- Les licences **en sciences sanitaires et sociales** sont choisies majoritairement par les élèves ;

Perspectives professionnelles :

L'offre d'emploi est importante dans le bassin cannois et offre de belles perspectives. Cela nécessite toutefois de poursuivre les études après le baccalauréat.

Quelques idées de métiers dans les domaines du sanitaire et du social:

- **On peut travailler dans le social** : assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé, éducateur de jeunes enfants, **Responsable** de services à domicile, Assistant aux délégués à la tutelle, **Conseiller d'action sociale** dans les organismes de protection sociale complémentaire, **Coordonnateur** d'activités sociales.
- **On peut aussi travailler dans le secteur paramédical** comme infirmier, pédicure-podologue, psychomotricien, audioprothésiste, technicien en analyses biomédicales, manipulateur en électroradiologie médicale,